

APPEL À CANDIDATURES

ESPACES DE TRAVAIL

AMÉLIORATION DES ESPACES DE TRAVAIL

DU PERSONNEL DE LILLE GRAND PALAIS

MISSION N°2

LANCEMENT
18.08.2020

CLÔTURE
28.09.2020 – 12h00



lille – design 



SOMMAIRE

PAGE 3

LES ORGANISATEURS

PAGE 4

CONTEXTE

PAGE 5

**OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES
« ESPACES DE TRAVAIL »**

PAGE 12

ÉLIGIBILITÉ

PAGE 13

DOSSIER DE CANDIDATURE

PAGE 14

JURY DE SÉLECTION

PAGE 15

**ÉTAPES DE SÉLECTION DES
CANDIDATURES**

PAGE 19

CALENDRIER

PAGE 20

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET DU
LAURÉAT**

PAGE 21

INFORMATION ET COMMUNICATION

PAGE 22

FICHE DE CANDIDATURE

PAGE 23

ANNEXES

LES ORGANISATEURS

Maître d'ouvrage : **Lille Grand Palais** / Assistant au maître d'ouvrage : **lille—design**

La SAEM Lille Grand Palais a sollicité lille—design pour son expertise en matière de design sur le territoire et à l'échelle nationale, son accompagnement spécifique et ciblé, son savoir-faire en tant que prestataire de service.



Lille Grand Palais est un centre de congrès, d'expositions et de spectacles (Zénith) unique en son genre.

Imaginé par Rem Koolhaas en 1994 ce bâtiment appartient à la ville de Lille et est exploité par la SAEM Lille Grand Palais sous la forme d'une Délégation de Service Public jusqu'en 2027.

Animé par une équipe de 80 collaborateurs, le site accueille, chaque année, près d'1 million de visiteurs au sein de plus de 300 événements (réunions, conférences, colloques, conventions, salons, expositions, congrès ou spectacles). Hyper modulable, il dispose de 4 auditoriums, 28 salles de commission, 4 halls d'exposition pour une surface totale de 20 000 m² sur un même niveau et d'espaces polyvalents.

En 2007, Lille Grand Palais est également devenu organisateur - producteur d'événements avec des productions telles qu'Art Up! Kids Parc, International Lille Tatoo Convention...

Certifié ISO 9001 et ISO 14001, Lille Grand Palais s'est donné pour objectif dans 2 ans d'obtenir la certification 20121.

Coordonnées

Lille Grand Palais
1 Boulevard des Cités Unies, 59 777 Lille
www.lillegrandpalais.com

Contact

Anne-Cécile HERVE - ac.herve@lillegp.com



lille—design est une plateforme de développement économique par le design pour les entreprises, les collectivités, et toute autre structure publique ou privée, individuelle ou collective souhaitant se développer avec la démarche du design.

Parmi ses objectifs prioritaires, celui de faire évoluer les pratiques du design au sein des entreprises, d'accompagner les designers de la métropole et de la région dans le développement de leurs activités, de mettre en pratique des expériences d'innovation sociale par le design et enfin, d'inscrire le design au cœur de l'aménagement de nos villes.

lille—design s'engage auprès des acteurs de la métropole et de la région à faire connaître les enjeux du design et à mieux les intégrer comme un outil de leur développement.

lille—design est par ailleurs chef de file du programme INTERREG « TRI-POD-II ». Elle est, depuis décembre 2018, partenaire du programme INTERREG DESIGN'IN.

Coordonnées

lille—design
59 rue de l'Union, Atelier A3, 59200 Tourcoing
www.lille-design.com

Contacts

Thomas CHUZEVILLE - tchuzeville@lille-design.com
Alice VADUREL - avadurel@lille-design.com

CONTEXTE

Lille Grand Palais mène une réflexion jusqu'à sa réalisation concernant l'amélioration de l'expérience client au sein de l'ensemble du bâtiment, ainsi que l'amélioration des espaces de travail, le « workplace ». Le bâtiment datant de 1994 a en effet connu peu de changements matériels, ou structurels et nécessite aujourd'hui une nouvelle évolution pour s'adapter aux ambitions et à la croissance de la SAEM.

Le projet sera conçu et pensé en deux missions parallèles :

« Espaces événementiels » (Mission n°1) : Amélioration de l'expérience client (étude de la gestion des flux et des circulations, de la signalétique, de la refonte de l'accueil et des salles de commission)

« Espaces de travail » (Mission n°2) : Amélioration des espaces de travail (étude de la refonte des bureaux du personnel de Lille Grand Palais et du Zénith)

Ces missions s'intègrent aux trois axes stratégiques de Lille Grand Palais pour les cinq ans à venir :

- Enrichir l'expérience client
- Créer des événements correspondant aux tendances et enjeux sociétaux
- Faire de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) une ligne de force de toutes les actions

lille—design a pour mission l'accompagnement de Lille Grand Palais dans la mise en place de ce grand projet d'amélioration de l'expérience client et de l'espace de travail de ses salariés. lille—design agit au côté de Lille Grand Palais sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les deux missions devront par ailleurs respecter le projet et le travail de Rem Koolhaas, architecte du bâtiment de Lille Grand Palais.

Enfin, il est fortement recommandé aux équipes répondant à cet appel à candidatures de prendre connaissance de l'appel à candidatures de la Mission n°1. Les deux missions ont des objectifs différents mais peuvent avoir une incidence l'une sur l'autre. Il est d'ailleurs autorisé pour une équipe de candidater aux deux appels à candidatures.



OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES « ESPACES DE TRAVAIL »

Le présent appel à candidatures a pour finalité la réalisation d'un **projet d'agencement et d'aménagement des espaces en vue d'améliorer l'espace de travail** pour les collaborateurs de Lille Grand Palais.

Le présent appel à candidatures vise à retenir un maximum de cinq candidatures qui seront ensuite auditionnées et devront remettre une proposition d'avant-projet sommaire (APS).

Le lauréat de l'appel à candidatures poursuivra l'étude et le développement de sa proposition de concept jusqu'au déploiement dans le bâtiment et réception des travaux.

• LE BUDGET

— Le coût de l'opération d'agencement et d'aménagement des espaces de travail est estimé à 500 000 euros TTC.

— Ce budget comprend :

Les indemnités des candidats pendant la phase de désignation d'un lauréat

Les honoraires du lauréat jusqu'au livrable final

Les coûts des travaux pour aboutir au livrable final

Les coûts des équipements d'aménagements et mobiliers nécessaires au livrable final

— Ce budget ne comprend pas :

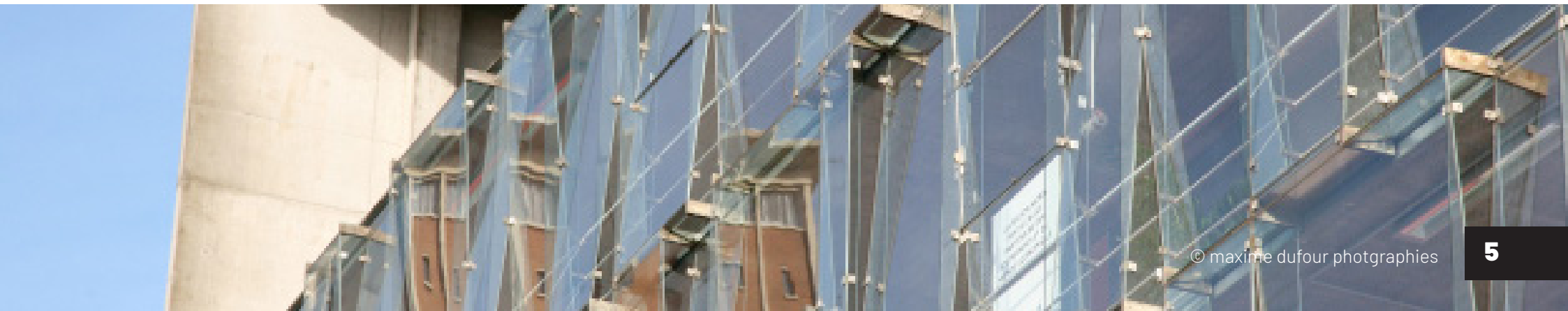
Les équipements matériels tels que : informatique et réseaux, vidéo et projection, audio, téléphonie, matériel numérique, équipements de secours et de sécurité.

• LES PARTIES PRENANTES

— Les **collaborateurs** de Lille Grand Palais, le Maître d'ouvrage (commanditaire)

— Les **clients** de Lille Grand Palais : les organisateurs d'événements, qui sont amenés à venir sur le site, lors de réunions de travail par exemple, au préalable de l'organisation de leur événements ; les prestataires, les partenaires.

La mission de conception doit satisfaire l'ensemble des parties prenantes.



• L'ENVIRONNEMENT, LE SITE

Description de Lille Grand Palais avec éléments chiffrés :

Bâti en 1994, Lille Grand Palais est un lieu événementiel 3 en 1 constitué d'un Zénith, d'un Palais des Congrès et d'un Parc d'exposition, accueillant des visiteurs de la région, de toute la France mais aussi des visiteurs internationaux.

Chiffres clés :

Près d'1 million de visiteurs/an

Plus de 25 ans d'expérience

91 collaborateurs

Plus de 300 événements par an

45 000 m² d'espace

4 auditoriums

4 halls d'exposition

2 espaces modulables

28 salles de commission avec 39 configurations

Une capacité d'accueil de 20 à 20 000 personnes

Lille Grand Palais c'est :

Un emplacement stratégique, à 1h de Paris, 35 minutes de Bruxelles, 1h20 de Londres

Un accès facile, proche des gares Lille Flandres et Lille Europe, proche de différents parkings et du métro

Des espaces modulables et une diversité d'espaces (auditoriums, salles de commission, halls d'exposition...)

Une entreprise éco-exemplaire, reconnue par 3 certifications (ISO 9001, ISO 14001, « Qualité Développement Durable »)

Une clientèle diversifiée :

61 % travail et études

27 % loisirs

9 % affaires





• FONCTIONS

TRAVAILLER / SE CONCENTRER / ÉCHANGER / SE DETENDRE

L'étude du projet portera sur l'espace de travail des collaborateurs de Lille Grand Palais.

Deux axes de réflexion ont été définis.

Actuellement les bureaux occupent une superficie d'environ 1000m².

Axe 1 : Bureaux de travail

Les bureaux des collaborateurs se trouvent à différents étages, au rez-de-chaussée pour les salariés s'occupant de l'activité Zénith, au 10ème et 11ème étage pour les salariés s'occupant de l'activité Lille Grand Palais. Les bureaux, cloisons, agencements se sont formés au rythme de l'évolution des équipes. Les espaces ne sont donc pas forcément idéalement agencés et la qualité de travail varie selon les bureaux.

Constats :

- La qualité de travail entre les différents bureaux est inégale : lumière, acoustique, climat, place disponible, mobilier...
- Certains responsables ne sont pas assez proches de leurs équipes.
- Lors des événements, les équipes sont loin du terrain.

Objectifs :

- Rapprocher les équipes du terrain, soit en déménageant les postes de travail vers d'autres espaces, soit en prévoyant un nouvel espace équipé que les équipes pourront occuper temporairement lors des événements.
- Améliorer les conditions de travail : lumière, acoustique, climat, place, mobilier...
- Concevoir des espaces modulables pouvant s'adapter aux changements dans les services ou aux besoins des projets.



Axe 2 : Salles de réunions / échanges / partage

Il existe trois salles de réunion, deux pouvant accueillir une dizaine de personnes et l'une pouvant accueillir un groupe 3 ou 4 personnes.

Constats :

- Peu d'espaces d'échanges pour un petit groupe de travail sont disponibles.
- Les collaborateurs ne bénéficient pas d'un espace dédié de pause/détente.

Objectifs :

- Créer des espaces créatifs, des espaces d'échanges informels.
- Conserver des salles de réunion permettant de recevoir des clients, ou co-producteurs et de faire des réunions d'équipe.
- Créer un espace de pause, permettant aux collaborateurs de se retrouver autour d'un café ou de déjeuner.

Quelques problématiques générales des espaces de travail :

- Comment utiliser au mieux l'espace en tenant compte du fait que les salariés ne sont pas toujours en même temps à leurs bureaux, une partie étant aussi sur le terrain ?
- Comment stimuler les équipes par la création d'espaces créatifs ou l'introduction de technologies ou d'innovations ?
- Comment gérer au mieux le besoin d'être proches des événements, sachant que les événements peuvent se situer aux différents étages du bâtiment ?
- Comment optimiser l'espace disponible pour offrir aux salariés de bonnes conditions de travail ?

La proposition d'amélioration de l'espace de travail des salariés devra répondre à ces éléments de questionnement et développer une bonne articulation de la solution sur les deux axes.

• FONCTIONS TECHNIQUES

Le projet devra respecter les contraintes réglementaires et sécuritaires de l'Établissement Recevant du Public (ERP) : accès des publics, sécurité incendie...
Catégorie ERP de Lille Grand Palais : Catégorie 1

Normes ISO 9001, ISO 14001, et norme 20121 en projet.

Dimensions importantes des lieux, en particulier la hauteur sous plafond des espaces.

Respect des éléments identitaires du bâtiment (volumes, matériaux béton...) en accord avec les préconisations de son auteur Rem Koolhaas.

Cf cahier des charges techniques du bâtiment en annexe.



ÉLIGIBILITÉ

Cet appel à candidatures est ouvert aux designers, architectes, créatifs, concepteurs, sous forme de candidature individuelle ou en groupe, auquel cas un porteur est désigné. Les candidatures devront nécessairement s'adjoindre les compétences de designers.

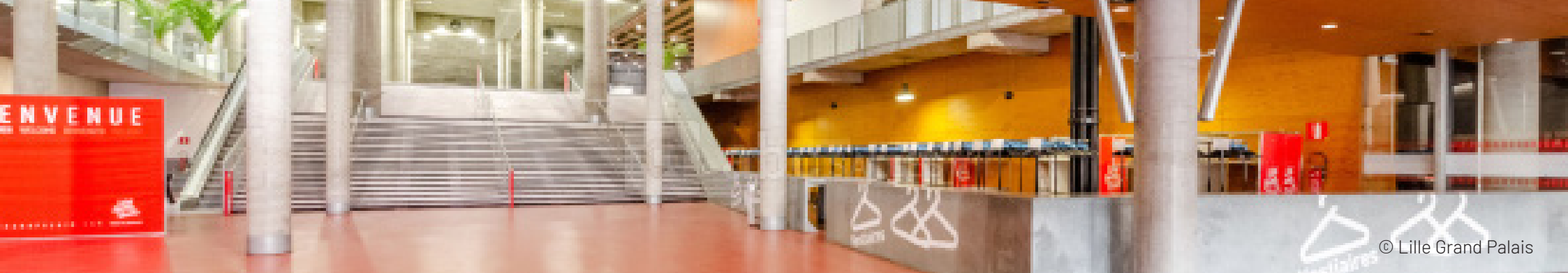
Les candidats devront se prévaloir des compétences en matière de :

- Design d'espace/agencement
- Design de services/UX design

Les droits d'accès à l'appel à candidatures sont gratuits, hors frais engagés par les candidats.

Les personnes et les partenaires impliqués dans l'organisation, la gestion ou l'évaluation de l'appel à candidatures, les experts sollicités dans le cadre de l'appel à candidatures, les membres de leur famille, ascendants, descendants et conjoints, ne peuvent concourir.





DOSSIER DE CANDIDATURE

Tous les documents constituant la candidature devront être rédigés en français.

Le dossier de candidature de la phase 1 devra notamment comporter les éléments suivants :

- **La fiche de candidature** complétée et signée

En cas de candidature en groupement, chaque membre remettra une fiche.

- **Un document de présentation au format A4** comprenant :

- présentation du(des) membre(s) (ex : curriculum vitae) et le cas échéant de l'organisation du groupement au regard des compétences demandées
- parcours et références professionnelles du candidat (ou plaquette), le cas échéant des membres du groupement.

- **Une sélection minimum de 3 références de projets emblématiques** (déployé ou non déployé) permettant de bien comprendre la démarche de travail et l'univers du candidat ou des membres du groupement.

- **Une lettre de motivation au format A4** sur la compréhension globale du projet et les intentions, au regard des contraintes énoncées dans le présent appel à candidatures.

Il est demandé la remise d'**un seul document en français**, au format numérique **.PDF**, comprenant les quatre points énoncés ci-dessus.

Le document .PDF pourra si nécessaire être compressé en .ZIP pour envoi.

Les dossiers de candidature doivent impérativement être envoyés avant le : 28 septembre 2020 à 12h00 (la date de l'envoi faisant foi) sous peine de rejet des dossiers en retard.

Le dossier est à envoyer par email à l'attention d'Alice Vadurel, avec pour objet :

« Candidature Lille Grand Palais – Espaces de travail (Mission n°2) »
à l'adresse suivante : avadurel@lille-design.com

—

Attention, votre dossier ne sera pris en compte que dans la mesure où il sera reçu complet. Les dossiers illisibles, mal remplis ou non accompagnés de la fiche de candidature peuvent être éliminés.

JURY DE SÉLECTION

Un jury de sélection des candidatures sera constitué et aura pour rôle :

- **Phase 1** : Examiner les dossiers de candidatures reçus et sélectionner un **maximum de cinq candidatures** pour l'étape suivante ;
- **Phase 2** : Auditionner les candidats, examiner les dossiers de candidatures et **désigner le candidat lauréat** pour l'étude et le développement du projet.

Le jury sera composé d'environ 8 à 10 personnes ainsi représentées :

Président du jury : La direction de Lille Grand Palais

Membres du jury : Des collaborateurs de Lille Grand Palais

Des personnalités qualifiées du monde du design

Un représentant de la ville de Lille



LES ÉTAPES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

L'APPEL À CANDIDATURES SE DÉROULE EN TROIS PHASES.

PHASE 1

Présélection des candidatures (sur dossier) – 20.10.2020

Le jury de sélection examinera les candidatures reçues qui seront appréciées sur la base des critères suivants :

- Qualités du **profil** du candidat ou du groupement ;
- Qualités des **démarches et méthodologies** de travail pratiquées ;
- Qualités des **références**, présentées par les candidats, de nature et d'importance équivalente à l'opération décrite en objet. Les références doivent permettre d'illustrer les **compétences** exigées ;
- Compréhension et **analyse du projet** : enjeux, besoins, objectifs... ;
- Justesse des **intentions**, en phase avec les nouvelles ambitions de Lille Grand Palais et les enjeux de l'expérience client.

Le jury fera une **sélection maximum de cinq candidatures** pour la phase suivante.

Il sera ensuite demandé aux cinq candidats retenus (maximum) pour la phase 2, de produire :

- **Un avant-projet sommaire (APS)**, présentant les intentions du concept sur les deux axes de réflexions de la mission. Format : dossier illustré.
- Une proposition des **étapes de travail** et de **planning prévisionnel** du développement du projet,
- Une **évaluation économique chiffrée** du développement de l'étude du projet, des budgets des travaux et des honoraires du designer ou de l'équipe.

Les candidats retenus seront fortement incités à se rendre sur le site afin de venir visiter et observer les différents espaces afin de nourrir leurs réflexions sur les deux axes de la mission. Pour cela une **visite guidée** collective sera organisée avec le Maître d'ouvrage le **lundi 26 octobre, après-midi** et des pièces d'informations complémentaires vous seront remises.



PHASE 2

Sélection du candidat lauréat (auditions) – 17.11.2020

Le jury de sélection auditionnera les candidats présélectionnés et évaluera les dossiers présentés qui seront appréciés sur la base des critères suivants :

- Qualités et forces de l'ensemble du **concept de projet** : adéquation avec la **conception du travail** de Lille Grand Palais et son **image**.
- Singularité et efficacité des **espaces de travail** proposés pour les collaborateurs.
- Qualités de la **méthode de travail** et des **étapes de développement** proposées.
- Respect des contraintes (techniques, usages...) et de la **faisabilité** des solutions.
- Faisabilité du **planning prévisionnel**.
- Qualités de l'**évaluation économique chiffrée**, comprenant les honoraires du designer ou de l'équipe.
- Niveau d'**expertise et qualités du candidat**.
- **Respect du budget** de la mission

L'audition sera complétée par un accrochage et/ou projection.

A l'issue des auditions et après délibération, le Jury désignera le candidat lauréat.

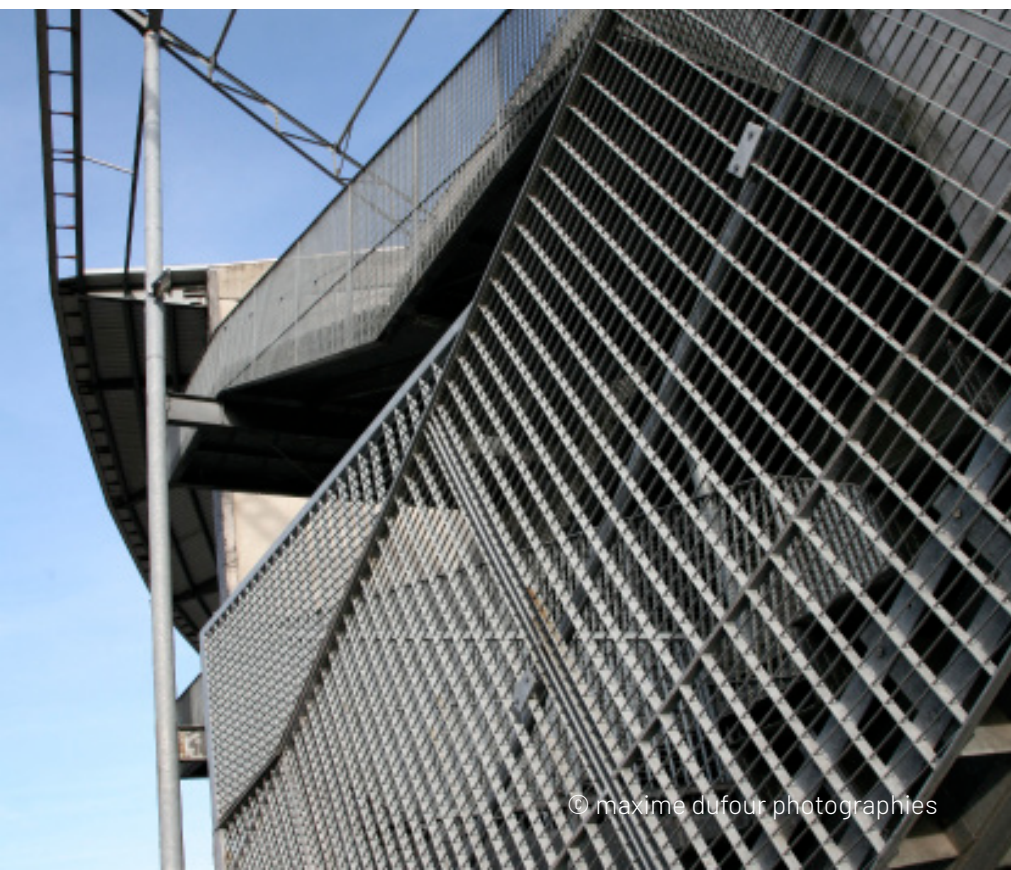
La décision du Jury de sélection est souveraine, n'a pas à être motivée et est insusceptible de recours.

Les candidats, lauréat ou non retenus (individuels ou en groupement) percevront en compensation une indemnité forfaitaire fixée à hauteur de 5 000 € (HT/Net de taxes) par candidature.

L'indemnité sera versée après remise des livrables demandés au plus tard 15 jours après la phase 2, par virement bancaire, sur présentation d'une facture / appel de fonds par le candidat, accompagné d'un IBAN.

Note : Les frais de déplacement éventuellement engagés restent à la charge du candidat.

Lille Grand Palais s'engage à attribuer la Mission n°2 au candidat lauréat afin d'aboutir à la mise en œuvre du concept retenu. Une indemnité supplémentaire de 5 000€ (HT/Net de taxes) serait versée au candidat lauréat si Lille Grand Palais ne pouvait tenir cet engagement en cas de force majeure.



PHASE 3

Réalisation du projet d'agencement et d'aménagement des espaces privés de Lille Grand Palais (janvier 2021 à septembre 2021)

Le Maître d'ouvrage attribuera la commande du projet au lauréat de l'appel à candidatures désigné en phase 2.

Il est demandé au lauréat de l'appel à candidatures les éléments de la mission suivants :

- Les études d'avant-projet (avant-projet sommaire et avant-projet définitif), dont visuels, plans 2D/3D et maquettes.
- Les études de projet, dont visuels, plans 2D/3D et maquettes.
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors de l'exécution des travaux.
- L'assistance apportée au Maître d'ouvrage lors de la réception des travaux.

La démarche d'étude veillera à informer et associer étroitement dans le développement du projet les collaborateurs du Maître d'ouvrage et les différentes parties prenantes (démarche de design thinking).

La commande portera sur les études de définition et conception du projet, ainsi que sur les honoraires du lauréat et ne comprendra pas la réalisation des travaux qui feront l'objet de marchés publics gérés par le Maître d'ouvrage.



CALENDRIER*



18 août 2020

Lancement de l'appel à candidatures

28 septembre 2020 à 12h00

Clôture du dépôt des candidatures

PHASE 1

Début octobre 2020

Analyse des dossiers de candidatures

20 octobre 2020

Jury de présélection des candidatures (cinq maximum)

PHASE 2

26 octobre 2020 (après-midi)

Visite du bâtiment de Lille Grand Palais pour les candidats retenus

17 décembre 2020

Jury de sélection du candidat lauréat
— audition des candidats présélectionnés
— rendu des APS
— désignation du candidat lauréat

PHASE 3

Janvier 2021

Lancement des études avec le candidat lauréat

Mars 2021

Avant-projet Sommaire

Mai 2021

Projet définitif et lancement des marchés de travaux

Juillet – Août 2021

Démarrage et suivi des travaux (en période estivale)

Septembre 2021

Livraison et inauguration

* Sous réserve de modifications



ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET DU LAURÉAT

Chaque candidat s'engage à :

- Répondre à toute demande d'informations complémentaires souhaitées par les organisateurs ;
- Chaque candidat déclare qu'il a la propriété pleine et entière des croquis, esquisses, réalisations, prototypes, des concepts créés et des projets développés dans le cadre de l'appel à candidatures.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les candidats et le lauréat autorisent les organisateurs à publier leurs nom, prénom et la description non confidentielle de leur projet, dans le cadre des actions d'information et de communication liées à l'appel à candidatures.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004- 801 du 06 août 2004, les informations que le participant communique dans le cadre de cet appel à candidatures sont destinées aux organisateurs.

Le participant dispose d'un droit d'accès, et de rectification, de modification et de suppression pouvant être exercé par lettre à l'adresse suivante : Lille Grand Palais, 1 Boulevard des Cités Unies, 59 777 Lille. La demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

Le participant dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Aucune des données ne concernant le participant n'est transmise à des tiers autres que les partenaires en charge d'activités dans le cadre de l'appel à candidatures.

Le participant est tenu de respecter les dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dont la violation est passible de sanctions pénales.



Les organisateurs prennent les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données conformément aux dispositions de la loi précitée.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations communiquées par les candidats seront confidentielles et ne pourront être divulguées ou publiées sans autorisation expresse. Elles restent la propriété du candidat. Les personnes chez les organisateurs ayant à connaître du contenu des candidatures s'engagent à respecter le secret professionnel.

RENONCIATION À RECOURS

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter sans réserve les dispositions.

En cas de non-respect, les organisateurs se réservent le droit d'annuler leur candidature.

Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation de l'appel à candidatures, les résultats et les décisions du Jury de sélection.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent appel à candidatures et son règlement si les circonstances l'exigent. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

LOI APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française.

FICHE DE CANDIDATURE

APPEL À CANDIDATURES AMÉLIORATION DES ESPACES DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LILLE GRAND PALAIS - « ESPACES DE TRA- VAIL » (MISSION N°2)

En cas de candidature en groupement, chaque membre complètera une fiche.

JE SOUSSIGNÉ(E)
RAISON SOCIALE (S'IL Y LIEU)

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
PAYS _____
TÉLÉPHONE _____
EMAIL _____

candidat(e) à l'Appel à candidatures Amélioration des espaces de travail du personnel de Lille Grand Palais – « Espaces de travail » (Mission n°2),
certifie avoir pris connaissance du règlement de l'Appel à candidatures Amélioration des espaces de travail du personnel de Lille Grand Palais – « Espaces de travail » (Mission n°2),
et **m'engage** à en respecter toutes les clauses.

FAIT À _____ LE _____
(SIGNATURE OBLIGATOIRE)

ANNEXES

[Annexes 1 – 4](#)

Annexe 1

Dossier de presse Lille Grand Palais 2020

Annexe 2

Cahier des charges technique du bâtiment de Lille Grand Palais

Annexe 3

Plan général des bureaux

Annexe 4

Photos des espaces de travail (bureaux, salle de réunion, salle de pause)

Documents accessibles via le lien hypertexte.